



Conseil d'Établissement Mardi 5 avril 2022

COMPTE-RENDU

Membres présents :

M. Hugo Tobal,	Parent, président
Mme Fabienne Groslier-Cauchy,	Directrice
Mme Johanne Landry,	Enseignante, 2 ^e année
Mme Marthe Léonard,	Enseignante, 1 ^e année
Mme Julie-Isabelle Monette	Enseignante, 6 ^e année
Mme Nathalie Perrault	Directrice du service de garde
Mme Lexe Valton	Parent
Mme Geneviève Gravel	Parent
M. Liece Khalfaoui	Parent
Mme Claudine Cyr	Parent, représentante de l'OPP

1. Ouverture de la rencontre

Ouverture de la rencontre à 18h33.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour par M. Tobal.

Proposé par : Mme Léonard

Secondé par : Mme Valton

3. Adoption du compte-rendu du 1^{er} février 2022

Proposé par : Mme Monette

Secondé par : Mme Gravel

4. Période réservée au public (aucune question du public)

5. Sujets d'approbation

a. Sorties éducatives

i. Musée Armand-Frappier à l'école – 3^e cycle

L'atelier se fait directement dans les classes.

ii. Maison Théâtre – 2^e année – 122-123

Adoption par rétroaction, car la sortie a été faite le 23 mars.

iii. Centre des sciences de Montréal – 2^e année

Pour les groupes 121-122 et 123 le jeudi 7 avril 2022. Au programme : projection Imax du film *La Forêt De l'Ours*, un atelier sur la gravité et l'exploration des différentes expositions du Centre.

iv. Sortie en plus

Au mois de mai se dérouleront deux autres sorties :

- Pour les groupes du 2^e cycle : « À deux Roues la Vie » à la maison de la culture de Claude Léveillé

- Pour les groupes du 1^{er} cycle et du préscolaire : « Les saisons du Poulain » à la maison de la culture de Claude Léveillé

Proposé par : Mme Perrault

Secondé par : M. Tobal



b. Grille-matières 2022-2023

Le ministère finance 1.2 de postes d'enseignants (1 fixe + 0.2 de spécialité) pour 18 élèves. Cette année, les spécialités enseignées sont la danse, l'éducation physique, l'art plastique et l'anglais. Le programme détaillé est disponible dans un document annexé.

Parmi les spécialités, deux sont des arts : la danse et les arts plastiques. Un de ces deux arts doit être enseigné en continue sur tous le cycle (programme d'enseignement de l'art en continue).

Mme Gravel : Pourrait-on avoir de la musique à l'école ?

Réponse : il y en a déjà eu. Le principal problème est qu'il faut un local et des instruments ce qui nécessite un gros investissement.

Mme Gravel : y a-t-il d'autres spécialités ?

Réponse : oui, art dramatique et musique.

M. Liece : serait-il possible de bonifier l'anglais contre la danse ?

Réponse : Mme Groslier-Cauchy ne sait pas s'il est prévu dans le régime pédagogique de bonifier l'anglais dès le 1^{er} cycle (pour les autres cycles c'est possible). L'éducation physique n'est pas une spécialité qui peut être coupée. Un art devant être enseigné en continue, si on coupe la danse, un autre art devra être enseigné directement par les enseignants.

Intervention de Mme Léonard : Un art enseigné directement par les enseignants n'aura pas le niveau égalant l'enseignement par un professeur spécialiste.

Souhait des parents du comité de consulter les parents de l'école sur la grille-matières de l'école et de valider leur intérêt à bonifier une matière exemple, l'anglais ou à enseigner une autre spécialité comme la musique, par exemple. Ce sondage sera fait lors de la prochaine assemblée générale des parents en septembre 2022.

Proposé par : Mme Valton

Secondé par : M. Liece

c. Horaire 2022-2023

Aucun changement n'est effectué sur les horaires que ce soit pour le cycle primaire ou du préscolaire.

Proposé par : Mme Gravel

Secondé par : Mme Léonard

6. Sujets d'information

a. Calendrier scolaire 2022-2023

La publication de calendrier est retardée car le ministère sonde les écoles sur le régime pédagogique à suivre pour la future année.

Après sondage des parents du comité, il est décidé que la première rencontre du comité reste séparée de l'assemblée générale.

Mme Gravel : comment sont choisies les journées pédagogiques ?

Réponse : Les journées pédagogiques sont sélectionnées pour favoriser les spécialistes (il ne faut pas que ce soit toujours le même jour, ce qui pénaliserait les élèves qui suivent cette matière) (les journées fériées sont comptées avec les journées pédagogiques).

Mme Gravel : Est-il possible d'avoir plus de vendredi et lundi en journée pédagogique afin de permettre aux parents d'allonger les fins de semaine ou de faire des plus longs congés en famille ? Il y a d'autres écoles comme l'école St-Marc qui changent leur journée au calendrier afin de ne pas pénaliser les journées de spécialités.

Réponse: C'est difficile de faire de la sorte avec des spécialistes qui font plus d'une école. Il faut aussi comprendre que notre école est dans un quartier défavorisé (indice de 9) et que les enfants ne sortent pas nécessairement de la ville.

b. Organisation scolaire 2022-2023

363 élèves inscrits à ce jour.

1 groupe de préscolaire 4 ans.

3 groupes de préscolaire 5 ans.

2 groupes en 1^{re} année.

2 groupes en 2^e année.

1 groupe intercycle 2^e 3^e année (6 élèves de 2^e et 12 élèves de 3^e).

2 groupes en 3^e année.

3 groupes de 4^e année.

3 groupes de 5^{ème} année.

2 groupes de 6^{ème} année.

Les groupes ont été formés à la demande de l'organisation scolaire au ratio maximum (20 élèves) ou presque.

Les services offerts : orthophonie (3 jours), orthopédagogie (15 jours), psycho-éducation (4 jours), éducation spécialisée (diminution à 5 jours) et soutien linguistique (diminution à 1 jour et demi).

c. Présentation des résultats du sondage 21-22 sur le sentiment de sécurité des élèves de 4^e, 5^e et 6^e année

Cible 1 : augmenter le sentiment de sécurité dans la cour d'école (différentes propositions ont été offertes et prises).

Cible 2 : augmenter le sentiment de sécurité aux toilettes, des efforts ont été faits mais d'autres problèmes ont été remontés (ex : des élèves de maternelles qui regardent sous les portes). Il y a plus de va en vient dans les toilettes depuis la réduction des règles sanitaires.

Les résultats du sondage montrent une diminution du nombre d'élèves qui ne se sentent pas en sécurité à l'école, à l'exception des toilettes.

Mme Valton : séparer les toilettes par genre n'aidera pas les enfants non-genrés ou transgenres.

Mme Gravel : propose au contraire de séparer les toilettes par genre pour respecter les particularités de chaque genre (exemple pris des menstruations).

Mme Léonard : si on séparait les toilettes par genre, cela rendrait difficile la surveillance des toilettes par un enseignant. Pour les maternelles, ça ne serait tout simplement pas possible car les deux toilettes au RDC sont trop éloignées. Les résultats du sondage montrent une augmentation du sentiment de sécurité sur le chemin de l'école.

Certains élèves ont toutefois fait remonter certains commentaires irrespectueux pendant les parties de *soccer* et racisés.

d. Projet éducatif

a. Sondage et *Focus Group* sur la compétence à écrire

La cible du projet éducatif est de diminuer le nombre d'élèves qui se situent dans la zone de vulnérabilité (notes de 49 à 69) pour la compétence à écrire. C'est la dernière année du projet éducatif 2018 – 2022. Les élèves ont été sondés une nouvelle fois au niveau de leur sentiment d'efficacité dans cette compétence, leur persévérance et leur motivation. Le comité du projet éducatif envisage également de faire des Focus Group avec les élèves. Au mois de mai, le bilan sera fait avec l'équipe et présenté au conseil d'établissement.

e. Budget Formation pour les parents

Il reste du budget à allouer. Mme Groslier-Cauchy propose des formations par le site AiderSonEnfant.com (conférence en ligne).

Mme Valton : propose de trouver une formation pour apprendre aux parents à jouer avec leurs enfants.

Réponse : Apprendre en jouant serait un sujet plus adapté car en rapport avec l'enseignement.

Mme Gravel : Quel est le budget ?

Réponse : 2 695\$

M. Tobal va discuter avec les parents d'élèves du Comité et revenir avec une idée de formation.

f. Avril – Mois des arts – Journée de la danse et journée de la terre

Le jeudi 21 avril de 15h30 à 16h30 sera organisée une grande corvée de nettoyage sur l'heure du service de garde. Les parents d'élèves et les amis sont invités à y participer.

Le vendredi 29 avril est la journée internationale de la danse.

g. Proposition de dates pour la présentation aux membres du conseil d'établissement du projet de réhabilitation de l'annexe par Mme Émilie Breault, chargée de projet

Une rencontre du comité d'école extraordinaire sera organisée pour faire la présentation des travaux de l'annexe. Les parents d'élèves du comité doivent proposer 2 ou 3 dates pour cette rencontre qui se déroulera au mois de mai.

7. Sujets d'adoption

a. Plan de lutte – Évaluation

Résultats positifs, les élèves appliquent les étapes de la démarche de résolution de conflits de manière de plus en plus autonome. Partenariat avec le SPVM qui anime certains ateliers dans les classes.

Proposé par : Mme Perrault

Secondé par : Mme Valton

8. Sujets de consultation

a. Album des finissants 2021-2022 et diplômes (Résolution 004)

L'école souhaite financer l'album et les diplômes des finissants avec le fond 4. Montant : 299,08\$.

Résolution # 004

Le conseil d'établissement de l'école Saint-Gabriel-Lalemant confirme le transfert du fonds 4 au fonds 1 la somme de 299,08\$ pour l'impression couleur de l'album des finissants (272,40\$) et pour le diplôme (29,68\$) qui seront remis aux élèves finissants de l'école de Saint-Gabriel-Lalemant.

Proposé par : Mme Landry

Secondé par : Mme Gravel

9. Délégation

a. Direction d'école

Statuts COVID: nous continuons d'avoir des cas dans l'école, élèves et personnel et nous continuons de respecter les mesures sanitaires. Le port du masque reste obligatoire pour les élèves pendant les déplacements (couloirs, corridors) mais pas de masques dans les classes. Pour les enseignants, le masque est obligatoire en tout temps.

L'école souhaiterait proposer un projet pilote mené avec le Patro – Villaray avec les élèves de 4ème année.

La prochaine rencontre du comité sera le 24 mai.

b. Représentant(e) des enseignants (aucun sujet)

c. Représentant du service de garde (Mme Nathalie Perrault)

Les documents seront envoyés par courriel aux membres du comité qui devront en prendre connaissance et envoyer un courriel pour en attester.

i. Tarif sporadique

Point reporté – envoi par courriel aux membres du CÉ.

ii. Règlementation 2022-2023

Point reporté – envoi par courriel aux membres du CÉ.

iii. Journées pédagogiques du 22 avril, 19 mai et 14 juin

22 avril – centre sportif *Zukari* – 19 mai : journée pirate à l'extérieur.

iv. Semaines des services de garde

Du 9 au 13 mai se déroulera la semaine québécoise de la garde scolaire.

d. Opp (Mme Cyr)

i. Concours d'écriture

Le thème est « Mon aventure à St Gabriel Lalemant ». Le format sera libre. Le média n'a pas été choisi.

La participation sera facultative. Le concours s'adresse à tous les cycles qui souhaitent participer. Les textes seront à réaliser en dehors de l'école sauf si un enseignant souhaite le faire en classe.

Le concours peut se faire seul ou en duo (le prix sera partagé entre les deux).

Les prix : 3 coups de cœurs par cycle, un certificat cadeau d'environ 25\$ avec une librairie de quartier. Les textes gagnants seront aussi affichés à la bibliothèque du Patro, dans l'école et une proposition est faite de les publier dans le journal du quartier.

L'idée du concours est validée par l'équipe enseignante. Celle-ci doit se réunir pour définir une date.

e. Déléguée du comité de parents (Mme Valton)

Nomination d'une nouvelle directrice générale de la CSSDM : Isabelle Gélinas.

Pour le compostage dans les écoles, il deviendra obligatoire en 2025 dans toutes les écoles de Montréal et ce sera sur le budget de l'école (un financement est prévu pour couvrir les frais). Une participation des enseignants, éducateurs et concierges sont attendus.

Présentation de *l'atelier Hors-Piste* dont l'école pourrait se proposer participante. C'est un atelier qui vise à aider les jeunes du primaire ou du secondaire à agrandir leur zone de confort. Mme Valton enverra au comité les documents liés à cet atelier par courriel.

f. Trésorerie (aucun sujet)

g. Président

Le président remercie les membres du comité pour leur présence et souhaite rappeler la semaine des éducateurs spécialisés ainsi que des élèves handicapés.

10. Levée de la rencontre

Levée de la rencontre à 21h04.

Signature du Président du CÉ
Me. Hugo Tobal

Signature de la direction
Mme Fabienne Groslier-Cauchy